

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Un inspecteur du MSSS expulsé d'une boutique de vapotage illégale à Wôlinak

Le nouveau ministre Lafrenière doit mettre fin immédiatement à ce cirque

Québec, le 19 septembre 2025 – Le Regroupement des tabagies du Québec (RTQ) condamne fermement les activités de la boutique **Vape Wôlinak**, située sur le territoire de la communauté autochtone de Wôlinak, qui vend et fait la promotion de produits de vapotage illégaux, notamment sur sa page Facebook¹ tout en ciblant précisément les jeunes. Le RTQ s'indigne également du fait que cette entreprise opère en dehors des règles que respectent les tabagies, créant ainsi une **concurrence déloyale** qui met en péril la survie économique des tabagies de la province.

Selon un rapport d'inspection de Santé Québec obtenu par la loi d'accès à l'information² et déposé le 28 mai 2025, de multiples **non-conformités graves** ont été constatées dans cette boutique. Les inspecteurs y ont observé la vente de produits de tabac et de vapotage non autorisés, des publicités interdites sur le site web et dans la boutique, ainsi que la présence de produits aromatisés prohibés.

INSPECTEURS EXPULSÉS

Or, plus alarmant encore, toujours selon ce rapport, les inspecteurs, **ACCOMPAGNÉS DE POLICIERS DU CORPS DE POLICE DES ABÉNAKIS**, ont été **expulsés du commerce avant la fin de l'inspection**, ce qui constitue une entrave directe à l'application des lois québécoises.

« Cette situation est totalement inacceptable. Les inspecteurs ET la police se sont faits expulsés et personnes ne dit rien. Aucune conséquence ! Les tabagies du Québec paient leurs impôts, respectent les lois provinciales et subissent déjà une pression économique énorme. Pendant ce temps, des commerces comme Vape Wôlinak opèrent au grand jour, en toute illégalité, en saccageant les règles du marché. Le gouvernement ne peut pas rester les bras croisés », a déclaré Michel Poulin, président du RTQ.

Le RTQ souligne également que la boutique **fait ouvertement la promotion de ses produits auprès des mineurs** sur sa page Facebook officielle et via son site web (<https://vapewolinak.com>), en offrant la possibilité de commander et de se faire livrer partout au Québec, y compris auprès de jeunes qui n'ont aucun moyen d'en vérifier la légalité.

¹https://www.facebook.com/profile.php?id=61576849406445&mibextid=wwXlfr&rdid=Axfl6jjJ9ZR7ZzN6&share_url=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fshare%2F1Kt4J93yxA%2F%3Fmibextid%3DwwXlfr#

² Rapport inspection : <https://tabagies.com/wp-content/uploads/2025/09/Rapp-dinspection-VAPE-WOLINAK-28-mai-2025.pdf>

Face à la gravité de ces faits, le RTQ demande au **nouveau ministre de la Sécurité publique et ministre responsable des Affaires autochtones, Ian Lafrenière**, de fournir sans délai des explications et surtout d'indiquer **quelles mesures seront prises pour mettre fin à ces pratiques illégales**. Le ministre a le devoir d'agir et de garantir des conditions de concurrence équitables aux détaillants qui, eux, respectent la loi.

« Il est urgent que le ministre Lafrenière cesse de protéger ses amis autochtones au détriment de l'équité commerciale. J'aimerais savoir ce que le ministre de la Santé Christian Dubé et la présidente de Santé Québec, Geneviève Biron, pensent du fait que leurs inspecteurs se font expulser cavalièrement et que son collègue à la Sécurité publique reste les bras croisés. Chaque jour qui passe, les tabagies du Québec perdent des revenus essentiels à leur survie. Nous exigeons des actions immédiates », a ajouté Michel Poulin.

Le RTQ représente des centaines de tabagies à travers le Québec, des entreprises qui génèrent des emplois locaux et contribuent aux revenus fiscaux de l'État. Il continuera de dénoncer toutes les pratiques illégales qui fragilisent ce secteur essentiel du commerce de proximité.

Source : Michel Poulin, porte-parole
Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)
Tél. : 514-358-8381 / Courriel : mpoulin@tabagies.com